



**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL**  
3110, boulevard Martel  
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0  
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE**  
449, rue Principale  
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0  
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705

**AVIS PUBLIC**  
(art. 1026 du Code municipal)  
**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT  
DE PAIEMENT DE TAXES - 2025**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, conformément au *Code municipal du Québec*, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, pénalités et frais encourus sur ces immeubles, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus ne soient payés avant la vente.

Ladite vente aura lieu le **JEUDI DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2025, À 10 H, AU CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-HONORÉ SITUÉ AU 100, RUE PAUL-AIMÉ HUDON.**

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un **(1) an** pour les municipalités régies par le Code municipal du Québec.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant l'affecter.

**Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en totalité lors de l'adjudication soit en argent comptant ou chèque certifié.**

La **liste des immeubles** à être vendus est disponible pour consultation au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré, à son point de service situé au 449, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis, de même que sur le site Internet de la MRC, à l'adresse suivante : [https://mrc-fjord.qc.ca/app/uploads/2025/04/Avis\\_public\\_et\\_liste\\_2025.pdf](https://mrc-fjord.qc.ca/app/uploads/2025/04/Avis_public_et_liste_2025.pdf).

Cette liste est également disponible aux bureaux municipaux des municipalités de Bégin, Saint-Félix-d'Otis, Larouche, Saint-Fulgence, Saint-Honoré, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Ambroise, l'Anse-Saint-Jean, Ferland-et-Boilleau, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Sainte-Rose-du-Nord et Saint-Charles-de-Bourget.

Donné à Saint-Honoré, ce 26 avril 2025

  
Peggy Lemieux

Directrice générale et greffière-trésorière